



CVE EQUIMETH

COMPTE-RENDU DU COMITE D'INFORMATION ET DE SUIVI

26 NOVEMBRE 2021

À MORET-LOING-ET-ORVANNE, SEINE-ET-MARNE



Compte-rendu rédigé par Quelia (mandaté par CVE)

Table des matières

Participants et participantes..... 2

Préalable : Le comité de suivi et d'information 3

➤ **Qu'est-ce qu'un comité de suivi et d'information ?..... 3**

➤ **Qui est invité au comité de suivi et d'information ? 3**

➤ **À quelle fréquence se réunit le comité de suivi et d'information ? 3**

Introductions 4

➤ **Mot de Dikran ZAKEOSSIAN, Maire de Moret-Loing-sur-Orvanne..... 4**

➤ **Introduction d'Arnaud BOSSIS, Directeur du développement Biogaz, CVE..... 4**

Rapport d'activité depuis l'été 2021 5

➤ **Une transition entre la construction et l'exploitation : tests et ajustements..... 5**

La performance de l'unité au rendez-vous 5

La formation de l'exploitant en cours 5

Modéliser pour améliorer les performances 5

L'inspection de la DRIEAT : des conclusions à venir 5

Un agrément sanitaire provisoire délivré 5

Une réception conforme à la commande : des tests et des ajustements.... 5

➤ **Retour d'expérience sur un incident d'émanation d'odeurs fin octobre 2021 6**

Les faits..... 6

L'information diffusée 6

À l'avenir, comment communiquer entre exploitant et personnes à proximité ? Canaux d'information 6

À l'avenir, comment communiquer entre exploitant et personnes à proximité ? Délais 7

À l'avenir, comment alerter d'un incident ? 7

Une unité protégée des pannes de courant..... 7

Tour de table – questions et remarques..... 8

➤ **L'exploitation 8**

Personnel et télésurveillance 8

Régimes de responsabilité..... 8

➤ **Les matières traitées 8**

Qualité des matières..... 8

Quantité des matières traitées..... 8

➤ **Le trafic routier..... 8**

➤ **La valorisation de l'engrais organique 8**

Plan d'épandage et modalités 8

Agronomie 9

➤ **Les risques..... 9**

➤ **L'insertion paysagère 9**

➤ **Présence de l'exploitant au comité d'information et de suivi 9**

➤ **Autres..... 9**

Conclusion..... 9

Participants et participantes

➔ 20 personnes présentes

CVE

- Arnaud BOSSIS, Directeur du développement Biogaz
- Yves LE TREQUESSER, Directeur technique régional
- Vincent RINGUENET, Responsable du développement biogaz Région IdF

Collectivités

- Dikran ZAKEOSSIAN, Maire, Moret-Loing-et-Orvanne
- Olivier THEOT, Conseiller municipal de Moret-Loing-et-Orvanne et Adjoint à la mairie déléguée d'Écuelles
- Marc ATLAN, Conseiller municipal, Moret-Loing-et-Orvanne
- Rémi COQUILLÉ, Chargé de mission Biométhane, Département de Seine-et-Marne
- Aurélie DELMAËT, Directrice générale des services, SMICTOM
- Philippe DESVIGNES, Vice-Président de la communauté de communes Moret Seine et Loing

Depolia

- Sébastien DE WULF, Directeur général

Eau de Paris

- Florine NATAF, Chargée de mission Agriculture et Territoire

Association Ca Nous Regarde Tous

- Joëlle PREHOST

Association France Nature Environnement 77

- Bernard BRUNEAU, Président

Comité citoyen MLO

- Marco CAMPESTRINI

- Joëlle MANIGHETTI

Habitants volontaires de Moret-Loing-et-Orvanne

- Véronique ALLPORT
- Jean-Louis BARBIER
- Caroline GNASSOUNOU
- Jean-Marc JUD

Quelia

- Constant DELATTE, Concertant
- Lisa VIRY, Concertante

➔ Personnes excusées

- Antoine DESSARD, Responsable exploitation, CVE
- Séverine DUCOTTET, Chargée de mission Biomasse-énergie, Conseil régional d'Île-de-France
- Jean-Philippe FONTUGUE, Maire délégué, Écuelles
- Sophie KUHN, Cheffe de service Expertise Déchets Energie Climat, Conseil départemental Seine-et-Marne
- Jacques PLACE, Directeur de la Direction de l'Eau, de l'Environnement et de l'Agriculture, Conseil départemental de Seine-et-Marne

Pour toute remarque sur le compte-rendu, n'hésitez pas à contacter : equimeth@energiedurable.info

Préalable : Le comité de suivi et d'information

➔ Qu'est-ce qu'un comité de suivi et d'information ?

Le comité assure le suivi du fonctionnement de l'unité de méthanisation d'Equimeth en créant un espace d'information et de dialogue entre les parties prenantes.

Il s'agit d'une **démarche volontaire** et conjointe entre CVE et la mairie de Moret-Loing-et-Orvanne.

Les objectifs du comité sont multiples :

- Créer une interface humaine entre CVE et son environnement
- Créer une ressource locale et interactive d'informations sur CVE Equimeth
- Proposer une montée en compétence des acteurs locaux sur les sujets réglementaires et techniques
- Suivi de la mise en œuvre territoriale de l'activité de CVE Equimeth

➔ Qui est invité au comité de suivi et d'information ?

Le comité réunit l'opérateur CVE et ses partenaires Ile-de-France Energies et l'exploitant avec des représentants des collectivités territoriales, des associations, des comités citoyens, entreprises et habitants.

⇒ Retrouver la liste des participants et participantes en page 2

Des personnes représentant **les exploitants**, de la société Veolia, **seront invitées à partir de la prochaine réunion.**

➔ À quelle fréquence se réunit le comité de suivi et d'information ?

Le comité se réunit 2 à 4 fois par an sur les premières années, et une fois par an à terme.

Une première réunion, consistant à la visite du site, a été organisée le 20 juillet 2021. Le compte-rendu a été publié sur le site internet d'Equimeth (pour le consulter [cliquer ici](#)).

La prochaine réunion aura lieu le 29 mars 2022 à 17h30.

Introductions

➤ Mot de Dikran ZAKEOSSIAN, Maire de Moret-Loing-sur-Orvanne

La réunion débute par un mot d'accueil de Monsieur Dikran Zakeossian qui souhaite la bienvenue à l'ensemble des participants.

Il évoque que CVE Equipmeth est un équipement territorial à fort enjeu, avec des impacts positifs et certains risques à prévenir. Comme tout élément de transition, cette activité suppose du changement et des innovations pouvant entraîner de l'intérêt ou de l'inquiétude de la part des concitoyens.

Il rappelle que ce comité est une instance plurielle dont l'objectif est de faire des analyses rationnelles et non des débats d'opinion. En répondant aux questions, il espère une meilleure appropriation du méthaniseur et générer une réflexion de qualité.

➤ Introduction d'Arnaud BOSSIS, Directeur du développement Biogaz, CVE

Arnaud Bossis rappelle que CVE Equipmeth s'inscrit dans la transition des territoires pour la valorisation des matières organiques et la production d'énergies renouvelables. Comme toute transition, il comprend les interrogations qui peuvent être suscitées par cette nouvelle activité.

Il rappelle qu'Equipmeth est « *la vitrine* » de CVE : l'unité est notamment visitée par des élus de toute la France. Ces derniers sont généralement surpris de la qualité du site, avec peu de bruit et une circulation de camions peu perceptible.

L'initiative de création de ce comité est intéressante pour CVE.



Rapport d'activité depuis l'été 2021

Activité CVE Equimeth depuis l'été 2021

- 250 Nm³/heure de production atteinte
- Phase de réception
 - Tests de performance clôturés (consommation électricité, traitement des odeurs..)
 - Formation de l'exploitant par le constructeur
 - BioNTech et suivi biologique
 - Equipe constituée
- La torchère
- Coupures électriques (tests et tempête du 19 octobre) et test de broyage de fumier équin
 - CVE a prévenu la municipalité
 - Quel canal de communication prévoir à l'avenir ?
- Agrément sanitaire provisoire de la DDPP
- Agrément définitif prévu pour janvier 2022

- Inspection de la DREAL



➤ Une transition entre la construction et l'exploitation : tests et ajustements

La performance de l'unité au rendez-vous

La puissance nominale de l'unité est atteinte depuis début septembre. Cette puissance correspond au débit normal que peut fournir l'unité, de manière permanente, soit 250 Nm³/h.

Des tests ont été réalisés pour vérifier l'ensemble des performances de l'exploitation.

La formation de l'exploitant en cours

Avant la fin de chantier, l'équipe chargée de l'exploitation a été formée par le constructeur.

Modéliser pour améliorer les performances

La société BIOENTECH accompagne CVE et Veolia dans le développement d'un « *jumeau numérique* » de l'unité. Il s'agit de modéliser numériquement les réactions de l'unité pour mieux la piloter à l'avenir.

Pour se faire, des analyses quotidiennes sont effectuées par l'exploitant concernant les flux de matières, la stabilité du processus, etc. Elles alimentent ensuite le modèle informatique.

L'inspection de la DRIEAT : des conclusions à venir

Une inspection de la DRIEAT (Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France) – équivalent de la DREAL en Île-de-France – a eu lieu pour vérifier le respect de la législation ICPE (Installation Classée pour l'Environnement) et de l'arrêté de prescription.

Un agrément sanitaire provisoire délivré

L'agrément sanitaire, délivré par la DDP, est obligatoire, car des sous-produits animaux (fumiers et bio déchets) font partis des intrants.

L'unité est donc déclarée conforme en termes de prévention des risques sanitaire. L'agrément définitif pourra être délivré début 2022.

Une réception conforme à la commande : des tests et des ajustements

Un procès-verbal de réception attestant que les équipements sont conformes à la commande doit être délivré par CVE au constructeur.

Cette délivrance est conditionnée au respect des attentes, en termes de sécurité notamment.

La torchère, qui permet de brûler le biogaz en cas de défaut des autres équipements, se révèle non conforme à la commande et doit

être modifiée. La flamme, demandée cachée, dépasse parfois de la torchère.

Retour d'expérience sur un incident d'émanation d'odeurs fin octobre 2021

The screenshot shows the CVE website interface. At the top, there are logos for CVE (Changeons notre Vision de l'Énergie) and Ile-de-France Énergies. A navigation menu includes: ACCUEIL, NOS ACTUALITÉS, LA VALORISATION, VOS INTERLOCUTEURS, LIENS, F.A.Q., and Contact. The main article title is "Octobre 2021 – Montée en charge d'Equimeth". The text describes the commissioning phase of the Equimeth methanization unit, mentioning technical stoppages and a power outage on October 18-19 due to the Aurore storm. It notes that the odor treatment system stopped working, leading to odor emissions. A specific incident is detailed: on October 27 and 28, a test of burning manure was conducted, which caused a localized odor. The article concludes that the odor issues were quickly resolved and the situation returned to normal. On the right side, there is a "CATÉGORIES" sidebar with the following counts: Concertation (5), Construction (3), Développement (18), News (3), and Uncategorized (4).

Les faits

Dans la nuit du 18 au 19 octobre, la tempête Aurore a entraîné une coupure électrique. Cette coupure électrique a engendré des dysfonctionnements.

Pendant une journée, le biogaz a été torché et n'a donc pas été injecté dans le réseau. De plus, le système de traitement d'odeurs a cessé de fonctionner, entraînant des émanations d'odeurs.

Un groupe électrogène est présent sur le site, mais il est uniquement dimensionné pour les éléments critiques de sécurité du site. Il ne peut donc pas supporter l'ensemble du site, et notamment pas pour le ventilateur du filtre d'odeurs.

Les 27 et 28 octobre, du fumier équin a été broyé à l'air libre. Il s'agit d'une erreur humaine de l'exploitant. Cette procédure ne sera pas reconduite.

Ces deux événements sont circonstanciels et ne devraient probablement plus se produire dans le futur.

L'information diffusée

CVE a communiqué auprès de la commune et la communauté de communes et a diffusé l'information sur [son site internet](#).

Les collectivités ont relayé l'information sur leurs réseaux sociaux et site internet.

À l'avenir, comment communiquer entre exploitant et personnes à proximité ? Canaux d'information

Dans le cas d'un nouvel événement de ce type, les participants ont évoqué les canaux de diffusion qui leurs paraissaient pertinents :

- Création d'une liste de diffusion au comité de suivi
- Site internet Equimeth
- Mairie : journal municipal, réseaux sociaux, site internet.

Concernant les riverains proches deux canaux d'information ont été étudiés :

- Le boitage de flyers dans les boîtes aux lettres

Si l'impression des flyers d'information peut rapidement être réalisée, la distribution nécessite du temps. Ce temps de réaction pourrait être trop long. De plus, il convient de déterminer un périmètre au-delà duquel l'information n'est plus diffusée : où fixer la limite ? Cette solution ne paraît pas la plus réactive ou efficace.

- Une diffusion par email

Seuls une dizaine de riverains ont souhaité communiquer leurs adresses lors du sondage par la mairie en juin 2021.

Compte-rendu – Comité de suivi et d'information – 26 novembre 2021

Les habitants sur la zone de la Renardière résident à moins de 500 mètres de l'installation. Ils devraient être les 1ers informés, et seraient également les 1ers relais pour signaler tout évènement.

À l'avenir, comment communiquer entre exploitant et personnes à proximité ? Délais

Remarque : Pour l'association Ca Nous Regarde Tous, le délai d'une dizaine de jours pour informer est trop long.

Réponse de CVE : Il s'agit d'apprendre avec l'exploitant Veolia à réagir à tout incident.

Une procédure doit être établie pour réduire l'impact en traitant le risque à sa source.

À l'avenir, comment alerter d'un incident ?

L'exploitant sur site ne s'est pas rendu compte des émanations d'odeurs, en raison du vent notamment.

La mise à disposition d'un numéro de téléphone direct pour joindre l'exploitant et CVE a été évoqué comme solution pour alerter l'exploitant et CVE en cas d'incident.

Une unité protégée des pannes de courant

Question : Il a été relevé par l'association Ca Nous Regarde Tous, que les tempêtes étaient courantes et que des coupures d'électricité surviennent jusqu'à 6 fois par an. L'inquiétude est importante face au risque de résurgence de ces événements.

Réponse de CVE : Les sites industriels subissent beaucoup moins de coupures car les installations électriques ont une meilleure disponibilité garantie par le réseau électrique.

Lors des arrêts de maintenance, la réception des matières sera stoppée pour anticiper un risque d'odeur.



Tour de table – questions et remarques

A l'invitation du maire, chaque participant a pu poser des questions ou formuler des remarques. Ces dernières, ainsi que les questions posées suite à [la visite de site en juillet](#), sont regroupées ci-après par thématiques. Des réponses seront apportées lors des prochaines réunions du comité.

➔ L'exploitation

Personnel et télésurveillance

- Combien de personnes sont présentes sur le site d'exploitation ? À quels horaires ? Existe-t-il un système d'astreinte ?
- Quel est le niveau de formation des personnes présentes sur le site ? Disposent-elles d'une formation continue ?
- De la télésurveillance est-elle en place sur le site ? Si oui, quelles sont les espaces surveillés ?

Régimes de responsabilité

- Qu'est ce qui relève de la responsabilité de l'exploitant ou de CVE ? Comment s'effectue ce partage de responsabilité ?

➔ Les matières traitées

Qualité des matières

- Quelles matières sont effectivement traitées sur le site ?
- Les restes de cantine faisant partis des matières collectés pour Equimeth, en cas d'erreur de tri, quel est le risque que des intrants non organiques (plastique ou autre) intègrent le processus de méthanisation ?

¹ Menues pailles : résidus évacués lors du nettoyage du grain. Il s'agit des tiges des mauvaises herbes et autres petits éléments au moment de la moisson.

² Pour répondre aux problématiques nitrate, des cultures intermédiaires piège à nitrate (CIPAN) sont semées entre les cultures alimentaires. La méthanisation permet le cumul des bénéfices en

- Des menues pailles¹ sont-elles traitées ?
- Des cultures intermédiaires à vocation énergétique (CIVEs)² vont-elles être valorisées ?
- Des biodéchets alimentaires³ pourraient-ils être traités ? Cela nécessiterait l'instauration d'une collecte, avec tri à la source par exemple.

Quantité des matières traitées

- Dans le cas où une catégorie de matière organique ne serait pas disponible, comment est sécurisé le fonctionnement du site en volume ?

➔ Le trafic routier

- Quel sera le flux maximum de camions par jour ?
- Quel est le tracé routier entre l'unité et les parcelles cultivées qui recevront l'engrais organique ? Certaines routes sont-elles évitées pour garantir la sécurité des piétons ?
- Est-ce que des passages auront lieu par Moret-Écuellles-Épisy ?
- Au niveau de l'école d'Épisy, les trottoirs sont étroits et les enfants par définition très présents. Est-ce que des passages sont prévus devant l'école ?
-

➔ La valorisation de l'engrais organique

Plan d'épandage et modalités

- Quelle quantité d'engrais organique est-elle épandue ?
- Des contrôles, des analyses sont-ils prévus en amont ?
- Existe-t-il une traçabilité pour maîtriser les épandages ?

assurant une captation des nitrates, une couverture du sol et la production d'une énergie renouvelable.

³ Il s'agit des déchets de cuisine, à ne pas confondre avec les déchets verts.

- Quel territoire exactement est concerné, en termes de communes, de parcelles ?
- Comment se fait la répartition des frais relatifs à l'engrais organique entre CVE et les agriculteurs ?
- Qui effectue les épandages ? Les agriculteurs directement ou des entreprises de travaux agricoles ?
- Quelles sont les règles de stockage de l'engrais entre la livraison sur une parcelle et l'épandage ? Y a-t-il des enjeux ou risques à ce sujet ?
- Les agriculteurs peuvent-ils refuser l'épandage ?
- Les personnes à proximité des zones épandages sont-elles prévenues en amont d'un épandage ? Le transport de l'engrais organique et son épandage génère-t-il des odeurs ?

Agronomie

- Quelles cultures sont concernées par l'utilisation de l'engrais ? Les cultures en Agriculture Biologique sont-elles concernées ?
- Quelles périodes sont concernées par les épandages ?
- L'épandage à l'entrée de l'hiver est une période plus à risque car l'engrais organique peut être dirigé vers les eaux souterraines. Quelles solutions sont envisagées pour limiter l'apport d'azote à l'entrée de l'hiver ?
- Quels sont les comportements des engrais organiques en termes de minéralisation dans le sol ?

↳ Les risques

- Existent-ils des critères pour évaluer les risques engendrés par l'unité de méthanisation ? Si oui, quels sont-ils ?
- Quels mécanismes de résilience sont adoptés pour prévenir les risques ?
- Qu'est-il prévu pour secourir l'alimentation électrique en cas de défaillance (quels équipements sont secourus) ?

↳ L'insertion paysagère

- Un guide relatif à l'insertion paysagère méthanisation en Seine-et-Marne est paru le 6 octobre 2021. Ce guide a-t-il servi de référence pour certains aménagements sur Equimeth ? Pour accéder à ce guide, [cliquez ici](#).

↳ Présence de l'exploitant au comité d'information et de suivi

Lors de la réunion, plusieurs personnes ont évoqué leur souhait qu'une ou plusieurs personnes exploitantes du site soit présente. Veolia est l'entreprise responsable de l'exploitation d'Equimeth.

↳ Autres

- Quel est le bilan carbone de l'unité ?
- Quelle est la quantité d'eau potable utilisée ? Que deviennent les rejets en eau de l'unité ?
- Le biogaz peut-il être utilisé pour la mobilité sur le territoire ? La production serait-elle suffisante ?

Conclusion

- ⇒ La prochaine réunion du comité aura lieu le 29 mars 2022.
- ⇒ Pour toute question ou remarque sur le compte-rendu, vous pouvez contacter equimeth@energiesdurable.info
- ⇒ Pour plus d'informations sur CVE Equimeth rendez-vous sur <http://cve-equimeth.energiesdurable.info>